

Le fonctionnement de l'implicite dans les discours journalistiques algériens

Karima Manel GHAZALI
Université de Tlemcen, Algérie-
Doctorante – Sciences du langage-

Résumé :

Ces quelques dernières décennies, l'étude des discours, oraux et écrits, en tant qu'unité linguistique provenant de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles s'est remarquablement élargie. Cet article est relatif à l'analyse du discours journalistique. Il ne s'intéresse pas au 'pourquoi de l'implicite, étant donné que cette question a déjà été amplement traitée par Kerbrat-Orecchioni (1986) et G. Roudière (2002), qui ont démontré que le recours à l'implicite est dû à la fois à l'impossibilité pour le locuteur d'être explicite (tabous, interdits sociaux, convenances, etc), et à l'intention de manipuler. Cette étude se concentre plutôt sur l'analyse du fonctionnement implicite des formes linguistiques dans le discours de la presse algérienne écrite d'expression française, puisqu'on estime qu'il existe des non-dits importants sous les dits apparent dans ce type de discours, imagé et opaque. Notre réflexion de base s'inspire donc et s'alimente d'une question cruciale qui est : comment l'implicite est-il mis en œuvre dans les discours journalistiques algériens d'expression française ?

Mot clés : Discours, pramatique, acte du langage, implicite.

ملخص :

على مدى العقود القليلة الماضية، شهدت دراسة الخطابات الشفوية و الكتابية كوحدة لغوية ناتجة عن معطيات لغوية و ظرفية تطورا ملحوظا. يتعلق هذه المقال بتحليل الخطاب الصحفي. لا تهتم هذه الدراسة بمعرفة أسباب اللجوء إلى الظاهرة الضمنية، نظرا إلى أن هذه المسألة قد تم التطرق إليها بوضوح من طرف: كار بريت اوركيوني، 1986 و روديار، 2002، و الذين أظهروا أن استخدام ظاهرة الضمنية عائد إلى استحالة أن يكون خطاب المتكلم صريح فهناك المحرمات و المحظورات الاجتماعية و الاتفاقيات و ما إلى ذلك . كما يرجع أيضا إلى رغبته في توجيه و التحكم في المتلقي، و تركز هذه الدراسة على الدراسة على تحليل كيفية عمل ظاهرة الضمنية في الخطاب من الصحافة المكتوبة الجزائرية الناطقة بالفرنسية بحيث نفترض إن هناك محتوى غير معلى تحت المحتوى الظاهر في هذا النوع من الخطاب ، في هذا النوع من الخطاب المنمق و غير الشفاف. استوحينا تفكيرنا الأساسي من السؤال الحاسم التالي :كيف يتم استعمال الظاهرة الضمنية في الخطاب الصحفي الجزائري الناطق بالفرنسية؟

الكلمات المفتاحية : الخطاب, الضمنية, البراغماتية, اللغوي اللفظ,

Introduction

La langue n'est en aucun cas, un objet fermé et clos, au contraire, elle constitue un objet ouvert, produit et reçu par des sujets sociaux et dans des situations déterminées. De ce fait, la signification de la parole, qu'elle soit écrite ou orale, ne s'inscrit pas seulement dans la structure interne, mais aussi dans la structure extérieure de langue, c'est à dire dans le contexte de production et de réception. En d'autres termes, la signification d'un texte, se trouve au-delà du sens littéral qu'il transmet, il relève plutôt de l'extralinguistique. La présente étude est née d'une réflexion sur le processus de production

et de réception du texte journalistique, et sur ce qui permet, lors de la lecture d'un article ; d'identifier le sens de l'article et de le décoder.

Plusieurs recherches ont abordé la question de l'implicite au regard des travaux mentionnés dans la bibliographie. Je m'appuierai principalement sur les travaux de YahiaouiKheira (2011) qui a étudié l'implicite dans les interactions radiophoniques d'Alger chaîne 3, mais aussi sur l'étude de HalinaGrzmil-Tylutki (2011) qui a traité l'axiologie discursive entre l'implicite et l'explicité dans le texte théâtral" africain francophone.

1. Méthodologie et matériau

1.1.Présentation du corpus

Pour des raisons de commodité et de pertinence, notre choix de corpus s'est orienté vers le discours politique de la presse écrite émis dans un ensemble de numéros extraits de deux journaux algériens francophones, à savoir : *le quotidien d'Oran, El watan et le Soir d'Algérie*. Le corpus qui sous-tend cette étude est donc constitué à partir des sites web fonctionnels des journaux en question. Ce qui a permis d'y avoir accès et surtout de télécharger l'intégralité des articles en format HTML et PDF et de les visualiser en ligne. Dans cette perspective, nous nous sommes attelés à extraire les articles évoquant le sujet des dernières élections législatives en Algérie, parus dans les journaux cités supra pendant la période s'échelonnant du 20 Avril 2012 au 30 Mai 2012. La période retenus pour faire la collecte des implicites, coïncidaient avec le grand mouvement populaire 'le printemps arabe', événement politique et historique majeur dans l'actualité régionale et mondiale

2. Cadre théorique

Cette étude s'inscrit dans le vaste cadre de la linguistique discursive ou la linguistique de la parole contrairement à la linguistique de la langue provenant de la genèse structuraliste. Conformément à cette dernière (héritée de Ferdinand de Saussure), l'unique et le véritable objet d'étude de la linguistique est la langue envisagée en elle-même et pour elle-même, déclinant ainsi la prise en considération de tout ce qu'il y a de social dans la langue. Avec les théories énonciative et pragmatique, les linguistes élargissent l'objet d'étude : la linguistique se détourne de cette idée interne et systématique de la langue, pour se préoccuper de la parole. Désormais, la fonction principale de la langue est la communication : la langue n'est pas figée mais une action mobile et dynamique que les interlocuteurs mettent en œuvre dans les interactions verbales. De là, la langue n'est plus le simple outil à travers lequel les informations sont encodées mais plutôt l'objet à travers lequel des rapports interlocutifs sont établis. La conception que la parole est liée à la société et que donc a des effets sociaux voit le jour, elle remanie le regard porté sur le sujet parlant. Désormais, on prend en considération le rôle de l'interlocuteur dans la situation de communication à travers ses réactions au discours du locuteur. C'est cette ampleur réceptrice qui est fondamentale à ce niveau. Ainsi, nombreuses disciplines linguistiques post-saussuriennes prennent la parole comme objet d'étude ; C. Kerbrat-Orecchioni souligne

l'idée n'est certes pas nouvelle. Ce qui est en revanche relativement nouveau, c'est le fait que les linguistes l'aient suffisamment prise au sérieux pour en faire la base d'une approche originale en science du langage: l'approche pragmatique(Kerbrat-Orecchioni ,200, 1).

Il ne s'agit pas d'une réflexion concernant les différents points de vues des toutes ces disciplines mais d'un maintien de quelques-unes qui rendront sûrement l'objet d'étude. Ici, nous visons donc à repenser certains concepts théoriques pragmatiques essentiels à ce travail

en reconstituant une synthèse de ces dernières afin de les ré-exploiter et d'en éclairer le lecteur car

à partir du moment où l'on dispose de concepts attachés à l'exercice du discours, les avancées en matière de genres de discours, de polyphonie énonciative, de marqueurs d'interaction orale, de processus argumentatifs, de lois du discours, de tropes, de présuppositions, etc. peuvent être immédiatement opératoires pour l'étude du discours littéraire. Avec de telles problématiques on peut entrer de plain-pied dans une œuvre, l'appréhender à la fois comme processus énonciatif et comme totalité textuelle ». (D. Maingueneau, 2002: 5)

3. Rappel des notions clés

3.1. Discours

Le terme "discours" est polysémique; les chercheurs en linguistique lui accorde diverses acceptions et l'opposent à d'autres termes, à savoir « texte, énoncé, et langue ». Quant à nous, aucune opposition entre ces termes n'est envisageable. Nous n'envisageons pas non plus d'en faire un seul objet mais plutôt de les considérer comme faisant partie d'un même ensemble qu'est le texte. Le texte journalistique politique, dans le cas présent, est composé d'un ensemble de discours. De cette manière, nous retenons la définition proposée par J- M Adam citée ci-dessous pour parler de discours dans cette étude (bien que Adam oppose, de son côté aussi discours et texte). Le discours est *l'inclusion d'un texte dans son contexte*, pour cela, il est fondamental de tenir compte de ses conditions de production de réception

Discours vs phrase: en ce sens, le *discours* constitue une unité linguistique constituée d'une succession de *phrases*. Le discours est transphrastique, un message pris globalement. *Discours vs langue* : la *langue* définie comme un système de valeurs virtuelles s'oppose au *discours*, à l'usage de la langue dans un contexte particulier. On est au plus près de l'opposition saussurienne langue/parole. Mais on peut orienter « discours » plutôt vers la dimension *sociale* ou plutôt vers la dimension mentale. *Discours vs texte* : le discours est conçu comme l'inclusion d'un texte dans son contexte (conditions de production et de réception (Adam, 1999,39).

En effet, en observant le contexte de production des discours dans les articles, je peux me permettre de considérer le discours comme un positionnement dans un champ discursif. Il s'agit comme les indique le titre de la thèse, des discours sur les élections électorales et discours des politiciens. Même si dans « cet emploi, « discours » est constamment ambigu car il peut désigner aussi bien le système qui permet de produire un ensemble de textes que cet ensemble lui-même » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002: 185-186). Il s'agit de tout énoncé (séquence verbale de taille variable, (id.)) textuel qui se rapporte aux élections législatives du 10 mai 2012. C'est le cas de l'énoncé suivant d'un article publié le 16 mars 2012 au *Quotidien d'Oran* :

[...] Maintenant qu'ils sont descendus dans l'arène, ces partis sauront-ils développer les arguments qui feront tomber la défiance populaire affichée et marquée à l'égard d'une compétition électorale qui se résume pour beaucoup de citoyens à la course à une fonction lucrative.

Ce type de discours semble indiquer une idéologie sociale que le lecteur peut découvrir au biais de signifiants linguistiques. On peut faire l'hypothèse des partis incompetents et

incapables de gérer. On peut faire une autre hypothèse d'un peuple indifférent à la scène politique, et d'une société dont le vote est le dernier des soucis. De plus, par les passages cités ci-dessus on entend explicitement qu'il est difficile de convaincre les Algériens que ces élections sont la solution de la crise de confiance. Ces journalistes sont avant toute chose des simples citoyens algériens concernés aussi par cet événement et donc leurs discours prennent sens dans leur contexte de vie commune dans lequel ces discours ont été proférés. Du coup, ces discours passent dans le contexte présent d'énonciation.

3.2.La pragmatique linguistique :

Cette discipline se caractérise par sa complexité. A. Ubersfeld compte parmi de nombreux linguistes qui abordent cette question et explique que cette complexité a pour origine la contrainte de définition, la multiplicité, l'insuffisance méthodologique voire la théorisation faible de cette matière. Il estime, du coup, qu'il est dommageable « de ne considérer dans les actes de langage que leur intentionnalité car ce que nous disons déborde ce que nous voulons dire » (1996 : 93). De plus, C. Baylon et X. Mignot considère la pragmatique comme une discipline dont les limites ne sont pas claires et repérables

la pragmatique peut être identifiée comme l'étude du langage en contexte ou du langage saisi en fonction de l'usage. Cette acception large, cette conception maximaliste de la pragmatique implique que la discipline a pour rôle d'expliquer le fonctionnement du langage en le renvoyant à des conditions réputées concrètes. Elle a nécessairement recours à une sociologie assez ouverte qui s'étend jusqu'aux questions d'analyse des idéologies et à une psychologie dont le cadre n'est plus précis. Dès lors, se pose le problème de son accession au titre de théorie présentant quelque garantie d'homogénéité. Elle se condamne à un statut externe et explicatif [...]. À ce risque d'inflation de nature empirique, elle va consigner des phénomènes concrets et mesurer ses succès à l'exhaustivité des descriptions qu'elle en donne. Avec le point de vue empirique qu'elle adopte sur son objet, cette conception maximaliste de la pragmatique rend la discipline extérieure aux approches théoriques du langage et la fait éclater en un ensemble ouvert de perspectives qui ne peuvent être rassemblées que sous l'unité d'un seul nom ». (2000 :232).

La pragmatique touche donc à plusieurs disciplines des sciences humaines à savoir les sciences du langage, la psychologie et la philosophie...etc. Ce peut expliquer clairement son caractère hétérogène. Elle va même jusqu'à en emprunter leurs outils d'analyse. En sociolinguistique par exemple, la langue n'est pas un simple système de signes, mais plutôt un lieu des pratiques langagières sociales. Ayant une dimension sociale car « Les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs [...] ». L'accent est mis sur la stratification sociale des langues ou sur les différents paramètres qui dans la langue varient selon les classes sociales » (L. J. Calvet, 1993: 3).

En énonciation, les chercheurs voire les théoriciens se consacrent à la subjectivité dans le langage (j'y reviens *infra*). En psychologie, l'accent est mis sur les processus cognitifs exposés dans le discours. En philosophie, l'ampleur actionnelle du langage voire les propos véhiculés par la langue représente l'un des thèmes qui ne cessent d'intéresser les spécialistes de ce domaine. Selon Grice "*tout discours a une visée persuasive*". Quant à J. J. Thomas, une définition de la théorie pragmatique n'était pas encore envisageable :

Je ne tenterai pas de donner ici une définition de ce qu'est la pragmatique, car ce serait considérer qu'elle existe déjà en tant que corps théorique homogène et achevé, ce qui est loin d'être le cas. C'est une théorie/méthodologie à l'intérieur de laquelle les interrogations ne manquent pas. D'ailleurs il est facile de se rendre compte que les avis sont très partagés à la fois quant à ses méthodes et à ses objets » (J. J. Thomas in C. Duchet, 1979: 46)

De là, il s'avère illogique, jusqu'à nos jours, de définir la pragmatique comme une discipline indépendante et fusionnée. Les spécialités donc tiennent de la présenter comme une discipline plurielle et du coup complexe et difficile à être déterminée voire délimitée. À ce propos, Charaudeau et Maingueneau (2002 : 456) expliquent qu'elle

traverse l'ensemble des sciences humaines; elle désigne moins une théorie particulière que l'entrecroisement de divers courants¹ qui partagent un certain nombre d'idées force »s. A.O Barry rajoute: « nés du confluent de plusieurs disciplines, les concepts de la pragmatique empruntent plusieurs directions. La pragmatique est loin de se constituer en discipline autonome et unifiée car aucun consensus n'est installé quant à sa délimitation, ses hypothèses et même sa terminologie. La pragmatique constitue un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues. La diversité des courants qu'il ont alimentée fonde en même temps sa richesse. Il en résulte que vouloir présenter une théorie générale de la pragmatique au point de tenter une synthèse s'avère très difficile » (2008: 39).

Quant à nous, nous soutenons la réflexion selon laquelle la pragmatique se définit comme une approche infinie et dont le champ d'application est difficile d'être déterminé. Elle met en avant les principes d'action du langage. Une méthodologie d'analyse discursive. Nous nous contentons dans cette partie de donner ces orientations théoriques et terminologiques. Car « l'important n'est donc pas de prendre parti pour ou contre la pragmatique en analyse littéraire, mais plutôt de définir quel type de pragmatique il convient de mobiliser » (D. Maingueneau in Ph. Blanchet, 1995: 124).

Dans notre analyse, les théories des actes de langage semblent être les plus fructueuses pour une profonde explication des comportements langagiers des énonciateurs dans les textes du

¹Parmi ces courants, il y a la sémiotique inspirée des travaux de C.S Peirce. il y a également la théorie des actes du langage évoquée par J.L Austin et J.R Searle, sur la dimension illocutoire du langage, sur ce que l'on fait en particulier ; (3) l'étude des inférences que tirent les participants d'une interaction (H.P. Grice, D. Sperber et D. Wilson) ; (4) les travaux sur l'énonciation linguistique, qui se sont développés en Europe avec C. Bally, R. Jakobson, É. Benveniste, A. Culioli ; (6) les recherches sur l'argumentation ; (6) l'étude de l'interaction verbale, en particulier d'inspiration ethnométhodologie ou psychologique ; (7) certaines théories de la communication, comme celles de l'École dite de Palo Alto (G. Bateson, P. Watzlavick

corpus. Effectivement, dans l'écrit journalistique, le journaliste s'adresse au lectorat à travers la publication de ses articles ; c'est donc la publication qui établit l'acte d'énonciation.

3.3.La théorie des actes de langage

Ce que nous devons déduire de la théorie des actes de langage est que "parler" constitue plus qu'un simple échange d'informations. Ceci dit, il s'étend à être un moyen important pour réaliser un acte manié par des normes déterminées. Ce dernier vise le refondement de la situation de l'allocataire, le remaniement de la structure de ses convictions voire ses comportements. En d'autres termes, compte tenu de la dimension pragmatique du langage, le rôle de celui-ci ne se limite plus uniquement à la communication mais il sert à agir sur les sujets-parlants. L'acte de langage présente donc "*une unité pragmatique définissant pour chaque énoncé l'action exercée par le locuteur sur l'allocataire*"(A. Ubersfeld, id). La phrase suivante de l'article Législatives : Le ministre de l'Intérieur menace. Écrit par Yazid Alilat et publié dans "Le Quotidien d'Oran", constitue un acte langagier dont le but est d'influencer ses récepteurs :

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kabila, a fait une sortie médiatique, hier sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, et a menacé tous ceux qui doutent de la sincérité de la démarche qui prévaut dans l'organisation des prochaines élections législatives.

Ce type d'énoncé éveille un comportement de soumission et d'obéissance chez le lectorat. Dans ce sens, si le lectorat se conforme à cette menace concernant les circonstances de déroulement des élections et donc obéit *par acceptation*, par la suite, aux résultats qui vont en découler, l'acte de langage sera considéré comme une réussite ou échec dans le cas contraire. À partir de là, l'énoncé peut être qualifié de performatif. Dans cette optique, pour qu'un énoncé performatif soit réussi, il faut que son énonciation assure la concrétisation d'une action ayant contribué à un changement de l'état du monde. Dans l'exemple précédent, ce dire « menacer et imposer » est « performant » dans la mesure où il s'agit de la parole gouvernementale voire politique qui est acceptée, admise et plus au moins 'respectée'(mais pas forcément appliquée) par les algériens. Or, assurer la réussite de l'acte de langage nécessite la mise en exergue de différentes conditions, en plus de la production d'un énoncé performatif. À titre d'exemple ici, le ministre a le pouvoir de menace et d'ordonner au peuple d'obéir à la scène politique prévue.

Par conséquent, on peut considérer le message comme un moyen d'agir sur les sujets-parlants en présence, selon la situation communicative réelle et selon également quelques règles en vigueur, à savoir sociales, culturelles et institutionnelles. Dans cette perspective, la pragmatique linguistique estime que le sens d'un acte de langage se réside dans son rôle communicative, ce qui explique, en d'autres termes que le sens d'acte langagier se trouve dans sa fonction énonciative et pragmatique et non pas dans sa fonction dénotative ou

représentationnelle. En effet, l'acte de langage présente un fait ²d'énonciation, de nature singulière et dont l'objectif est d'exercer une influence réciproque des sujets-parlants dans une situation discursive donnée. La pragmatique s'intéresse alors à l'usage de la langue en situation communicative. Tout énoncé performatif est aussi un acte de langage et se caractérise par une force illocutoire. Ainsi, Austin parle d'acte locutoire, illocutoire et perlocutoire.

3.4.L'implicite

On entend par ' implicite' tout ce qui n'est pas dit³. On ne peut point tout dire au biais du discours, qu'il soit écrit ou oral. Ce qu'on dit ou écrit provient de ce que l'interlocuteur est présumé savoir. Or, ce qui est tu, peut l'être peu ou prou involontairement : dans la communication, il existe plusieurs façons de dire qui en suggèrent d'autres. En 1998 C. Kerbrat-Orecchioni ré-aborde cette question dans l'ouvrage intitulé "L'implicite". Elle traite la conception de l'implicite, son œuvre voire ses effets pragmatique. L'auteur élucide que l'usage de l'implicite s'explique par le fait que

on ne parle pas toujours directement. Certains vont même jusqu'à dire qu'on ne parle jamais directement ; qu' « Il fait chaud ici » ne signifie jamais qu'il fait chaud ici mais, c'est selon, « ouvre la porte », « Ferme le radiateur », « Est-ce que je peux tomber la veste ? », « Il fait frais ailleurs », « Je n'ai rien de plus intéressant à dire », etc. : bref, ce serait l'indirection qui serait « la règle » (C. Kerbrat-Orecchioni, (1998 [1986]), 5).

²C. Kerbrat-Orecchioni (2002 : 13 et suiv) estime que tous les énoncés ne sont cependant pas performatifs. Il en est ainsi de l'énoncé « Je t'aime » considéré comme performatif mais qui ne l'est pas « purement » puisqu' « Il m'a dit "Je t'aime" » ne peut pas être paraphrasé en « Il m'a aimée ». Il existe en revanche des tests permettant la reconnaissance d'un énoncé performatif en l'occurrence le test du fonctionnement de la réfutation, et le test proposé par O. Ducrot

³L'implicite n'est pas forcément le non-dit, même si on le définit ainsi, car on estime que ce qu'on énonce pas, il est tait et donc non-dit. L'implicite s'appuie sur un support linguistique à savoir le mot par exemple. Contrairement au non-dit qui ne s'appuie ni sur des supports cotextuels ni sur des pas marques discursives traitables. Les sujets tabous, à titre d'exemple, on ne les aborde pas, néanmoins on peut les deviner grâce à quelques allusions. On peut mettre en œuvre l'implicite et l'impliquer dans le discours au biais des présupposés, des sous-entendus, mais aussi au biais de certains procédés linguistique ou extralinguistique l'énonciataire peut donc dégager le sens implicite véhiculé., alors que ce n'est pas le cas pour le non-dit. Il est absent ou il n'est pas. Dans cette recherche, nous nous n'intéressons pas à cet aspect de non-dit. Ce qui nous intéresse c'est étudier, le non-dit par rapport au dit. C'est pourquoi nous prenons en considération l'explicite pour comprendre les significations implicites dans les articles.

Ainsi, l'implicite se définit entant qu'un détour de la parole qui n'est pas tout le temps saisi par l'énonciateur

tout dire ne serait ni possible, ni souhaitable dans la mesure où la part d'implicite, comparable à la partie immergée de l'iceberg, constitue l'horizon du dire. Le parleur choisit, ou est aussi parfois contraint sans le vouloir, de laisser dans l'ombre certains contenus qui ne peuvent être évoqués que de manière oblique (N. Fernandez-Bravo, 2003,15).

Ainsi, accéder aux informations dans ces contextes exige un travail explicatif, un décryptage du contenu implicite par l'énonciateur parce que « malgré la prise en charge d'une partie du sens par les sons, des zones d'ombre du texte subsistent, laissant à l'auditeur une marge d'interprétation » (N.Fernandez-Bravo, 2003,12). Delà, nous pouvons présenter l'implicite comme tout ce qui est transmis au biais de ce qui dit clairement et explicitement.

4. Analyse des données

4.1.Vers une structuration sociale et discursive qui discrimine :

4.1.1. Partenaires langagiers : une relation injonctive

L'injonctif parle de la relation « camminatoire » qui existe entre JE /TU. Selon, Charaudeau (1983 :60), il s'agit d'une relation hiérarchique « donnant au JEé un statut d'"autorité absolue", et au TUd, un statut de "soumission" ». De ce fait, le l'émetteur est en position de supériorité contrairement au récepteur qui se trouve en position de soumission. L'écrit journalistique met en évidence cette relation hiérarchique entre le journaliste et le lectorat. Dans ce cas, l'injonctif se réalise grâce à l'emploi de différents modes grammaticaux comme par exemple le mode impératif ou indicatif qui désignent la deuxième personne ou ce que l'analyse de discours appelle l'interlocuteur. Plusieurs procédés permettent de traduire cette relation à savoir le conseil, l'avertissement, la suggestion, etc. d'un point de vue pragmatique, les types d'actes de langage dépendent de ces éléments intersubjectifs.

L'aspect énonciatif injonctif, très présent dans les articles, proclame indirectement le maniement discursif de la société. Dans les énoncés suivants, on constate la présence de différents statuts injonctifs à savoir le statut exhortatif ou celui du conseil et le statut d'accusation revendiqués avec la forme impérative, la curiosité et la réaction des sujets parlants déroband en conséquence le perlocutoire sous l'illocution directive.

Dans l'exemple « *il faut voter pour donner une gifle au reste du monde* ». *C'est grotesque, surréalisme, primaire mais ce que dit l'ENTV*», alors qu'une grande partie de la population risque de ne pas voter, celle-ci apprend de la propagande locale que le pays est menacé. C'est l'ENTV qui demande donc au peuple et lui oblige de voter. Dans ce contexte, on considère que le peuple ne croit plus au prochain parlement, ni aux promesses du changement véhiculées dans les programmes électoraux. Donc ici, l'énoncé rend l'injonctif sous-forme d'obligation.

En outre, dans ce deuxième énoncé : « *Qu'a-t-on dit aux Algériens depuis des mois? Que s'ils ne votent pas, ils vont être attaqués, le pays va être volé ou détruit et recolonisé. Par qui ? Les Autres, l'OTAN, les sionistes. Du coup, face à la mer et au lendemain, il ne restait qu'une solution: «nous», a dit le régime, ses partis, ses proches* », C'est le régime qui demande aux Algériens de voter, en leur expliquant les conséquences négatives qui vont découler dans le cas de leur abstention de boycotter de voter. Il réitère ce conseil quand il leur dit de voter pour ses partis car il estime que toute tentative de changement est une tentative sensible et à risque. En somme, l'exemple laisse voir que l'énoncé, combiné avec la condition, rend l'injonctif sous forme de suggestion voir de conseil. On y constate une sorte diminution de l'injonctif qui devient plutôt une proposition, faite au peuple, pour son intérêt personnel ainsi que celui du pays

Ces deux actes langagiers directs exhortent, d'une manière perlocutoire, à participer au vote et à protéger le pays des risques extérieur. L'implicite se manifeste ici sous formes de présupposés linguistiques et sociopolitiques que tout lecteur peut percevoir clairement dans ces passages.

Le contrat implicite sur le vote, attaché au contexte social et politique, revient dans ces énoncés : « *Ceux qui ne votent pas sont des lâches et des hypocrites, vient de conclure le ministre des Affaires religieuses* » ou « *Ceux qui ne votent pas sont des sionistes et des gens de l'OTAN a presque dit Ahmed Ouyahia* ». En fait, c'est deux passages, suppose que ces élections sont un événement distinguée voire même sacré auquel il est indispensable de participer. Cet exemple laisse voir,

Les deux derniers exemples, sont une accusation qui laisse à supposer un comportement sociopolitique implicite « la remise en question de l'identité nationale et de l'amour pour le pays ». Dans ce contexte, être un bon citoyen s'oppose au refus du voter, même si le vote est un devoir à caractère non-obligatoire en Algérie. Il est de ce fait essentiel de comprendre les adjectifs « lâches, hypocrites » ainsi que le nom « sioniste » qui accompagne les idées que se font Ouyahia et le ministre des Affaires religieuse sur les non-votants. Ces deux données représentent des outils linguistiques de rappel pour ceux qui ont, éventuellement, oublié ce préjugé sociopolitique et pensent à ignorer cette obligation sous-entendu en s'absentant du suffrage.

Vu le contexte dans lequel ces énoncés sont produits, nous sommes donc dans une société où le niveau de l'abstention et/ou du boycotter semble d'être, souvent, considérable. Dans ces deux derniers énoncés, l'injonctif s'inscrit dans la pression: le peuple est traité de lâche, d'hypocrite et de sioniste. Toutefois, le sous-entendu véhiculé dans ces exemples donne à entendre que la qualité de « bon » ou « vrai » citoyen algérien est accordée en fonction des cachets qu'on trouve dans les cartes électorales.

Les figures injonctives, utilisées dans les deux premiers exemples, spécifiés par les particules : obligatoire « il faut... », la condition « si » et l'accusation agissent comme des conseils et des avertissements que l'énonciateur fait à l'énonciataire. Toutefois, si le régime demande au peuple de tenir compte de son conseil, c'est d'abord et principalement pour son intérêt à lui. En réalité, vu les événements que vit la région arabe, la participation de la population au vote traduit, aux yeux des politiciens, la concrétisation de la démocratie et la légitimité du pouvoir algérien actuel. Il est donc important d'insister sur ce critère puisqu'il présuppose que la stabilité que vit le Système algérien n'est pas sans faire des jaloux. C'est dans ce contexte que les énoncés doivent être saisis. Ces énoncés indiquent implicitement comme peuple perçoit les élections législatives et le futur parlementaire. Dans ces contextes,

l'injonctif, qui se montre autant sous des forces illocutoires de suggestion, et d'accusation, dévoile implicitement une structuration socio-discursive bien régulière. A ce niveau, le boycott est accusé car il porte préjudice à la citoyenneté du citoyen mais plus encore à l'honneur et l'avenir de la nation.

4.1.2. Partenaires langagiers : un rapport discriminatif

Ici, les deux partenaires de l'acte langagier sont mis en une relation interpellative « donnant au JEé un statut *d'autorité*, c'est-à dire le droit à interpellier, et au TUD, un statut de sujet discriminé parmi un ensemble d'individus, désigné comme destinataire obligatoirement impliqué et plus ou moins spécifié dans son rapport au JEé » (P. Charaudeau, 1983 : 61).

Contrairement à l'injonctif ou le récepteur est seule et individuel, on peut parler d'une collectivité des récepteurs discriminatifs tout en demeurant particulièrement orienté vers un récepteur discriminé. Cette relation est caractérisée par des éléments variés tel que le degré de connaissance et la hiérarchie sociale et familiale, etc.

Dans les deux énoncés dessous, des liens sociaux variés sont mis en place selon la façon dont le locuteur destinataire est sollicité. Des éléments linguistiques de la catégorie des modalisateurs (verbes à l'impératifs, adjectifs possessifs de la deuxième personne) peuvent refléter le discriminatif.

Par ailleurs, l'énoncé « *écartez-vous ! Laissez passer les jeunes !* » expose un ordre. L'usage de l'impératif indique un certain écart entre énonciateur et le destinataire. Ici, l'énonciateur interpelle et discrimine le /les destinataire(s) [les responsables dans ce contexte], même si socialement, il est placé sous leur autorité. Cet exemple montre que le contexte discursif et le contexte sociopolitique ne dépendent pas l'un de l'autre.

Dans cet énoncé ; l'émetteur s'adresse à toute la classe politique sans définir une quiconque personne. Il s'agit alors d'un ordre illocutoire à travers lequel il incombe, aux responsables, la tâche de permettre à la jeune génération de prendre en main la gestion du pays. Tous les responsables, quelques soit les postes qu'ils occupent, sont donc sollicités pour la concrétisation de ce changement.

En outre, au-delà des éléments linguistiques à savoir les verbes, les pronoms personnels, pronoms possessifs, l'énonciateur s'adresse à ses destinataires à travers l'emploi de certains syntagmes nominaux dévalorisants ou appréciatifs. Regardons ces exemples :

Exemple 1 : Toute la classe politique accuse l'école algérienne de la mauvaise production, alors que nos chers responsables n'ont pas, pour la plupart d'entre eux, non pas de diplômes mais quand bien même ils sont toujours des responsables, issus de l'école algérienne, bien placé pour décider de l'avenir de notre génération martyrisée, à savoir les jeunes.

Exemple 2 : Nous avons nos propres projets politiques, notre propre vision de l'avenir, seulement c'est vous qui nous écartez de la gestion parce que nos diplômes ne valent pas les vôtres

Exemple 3 : Dans mon monde à moi, celui du travail, le critère de compétence n'est pas pour aujourd'hui ni pour demain ; les responsables sont des jeunes de 60 ans et plus, sans niveau, et c'est eux qui narguent la réglementation et les lois de la République sans être inquiétés.

Dans les trois énoncés, les énonciateurs sont sollicités par les déictiques personnels compléments « ils, eux et vous » En définissant les responsables, le rédacteur convie, d'une manière implicite, le lectorat, à adopter ses propos qui révèle une sorte de blâme à l'encontre de la ségrégation voire l'exclusion des jeunes de la scène politique. Cette ségrégation basée essentiellement sur des variables comme l'âge et le niveau d'étude, ne semble donc pas être raisonnable, pour l'émetteur, puisque « le président de la République était ministre à la vingtaine » et l'école fréquentée par les responsables actuels est bien celle fréquentée par les jeunes d'aujourd'hui. Il estime de ce fait, qu'en dépit de cette ségrégation, il est possible

d'amener le pays vers le progrès et l'épanouissement grâce aux projets politiques des jeunes ainsi que leur propre vision de l'avenir, entendus ici comme une bonne conduite des jeunes, c'est ce qui apparaît à travers les possessifs « nos propres projets et notre vision ». Le bon ne dépend donc pas de l'ancienneté ou du diplôme.

Tout ceci part du présupposé social que les études et l'expérience sont un symbole de la primauté. Certainement donc, la mauvaise gouvernance est le cliché collé sur le dos des jeunes. Ce cliché a été défini comme un « savoir partagé qui circule dans une communauté à un moment donné de son histoire », (Amossy et Rosen 1982 in P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 : 545).

De plus, l'on voit dans ces énoncés que les responsables, sujets destinataires discriminés, sont sollicités par des syntagmes dépréciatifs par le rédacteur. Ainsi, l'énonciateur traite les responsables de personnes « sans niveau » car ces derniers ont critiqué la valeur des diplômes obtenus par les jeunes.

L'enjeu discursif fait détourner le discours au profit des jeunes, représentés par l'auteur qui défend toutefois sa face positive (et la face de tous les jeunes diplômés)⁴ et protège surtout sa dignité en tant qu'être penseur. Dans cette situation linguistique, le détour se présente comme une tactique discursive primordiale.

Par ailleurs, dans le premier énoncé, l'émetteur utilise la formule d'appel « nos chers ». Généralement, on emploie cette formule lorsqu'on s'adresse à une personne que l'on connaît un peu. Or vu le contexte, l'écrivain semble bien connaître ses destinataires, d'où l'hypothèse selon laquelle on justifie le recours à cette formule par une volonté d'amadouer les destinataires quand il veut remettre en cause leurs diplômes voire les compétences.

Ces différentes expressions relèvent de l'affect et sont clairement énonciatives. Elles permettent l'apparition d'un lien interpersonnel entre jeunes/ responsables politiques et responsables politiques/ jeunes. Plus important encore, elles traduisent un rapport socio-affectif entre les collaborateurs langagiers et reflètent l'organisation discursive de la vie politique et sociale en Algérie. remplis de non-dits, « ces termes (...) consacrent ainsi les pressions que les réalités sociales peuvent exercer sur les fonctionnements discursifs (J. -B. Tsofack, 2002 : 151).

En somme, le discriminatif avec ses mots variés vise à interpellre l'énonciataire. Il s'agit d'une tactique discursive traduisant les relations sociopolitiques entre dirigeants et dirigés dans la société algérienne. On a ainsi différents mots axiologiques ou minoratifs pour conduire le lectorat à adopter la vision de l'auteur. Rappelons que le choix de ces mots est fait, généralement, en fonction de l'enjeu discursif du journaliste. D'autres figures énonciatives peuvent remplacer les figures discriminatives citées, *supra*. Ces figures, rassemblés sous le sollicitatif, fournissent également la possibilité de mettre en place des relations intersubjectives.

⁴Selon Charaudeau et Maingueneau (2002 : 259), le concept de face est important en pragmatique et en analyse des interactions, du fait que c'est sur lui que se base la théorie de la politesse linguistique actuellement dominante. Des ethnologues des communications comme E. Goffman l'appellent territoire. Ces auteurs, estiment que chaque sujet a deux faces complémentaires, la face négative (ensemble des territoires du moi : territoire corporel, spatial, temporel, biens matériels ou symboliques) ainsi que la face positive (ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction).

4.1.3. Partenaires langagiers : rapport sollicitatif

La relation entre les partenaires discursifs est présentée ici comme « une "demande de dire" donnant au JEé un double statut de désir de "savoir" (parce qu'il n'a pas ce savoir) et d'"autorité" (le droit à questionner), et au TUD un double statut de "possesseur du savoir"(supposé par JEc) et de "soumission" (obligé de répondre) » (P. Charaudeau, 1983 : 61).

Selon Kerbrat-Orecchioni (2001 :87), la sollicitation⁶⁸ représente une requête qui « convie d'autorité son destinataire à ; répondre : c'est une forme de *sommation*, une sorte de mise en demeure, doublée d'une incursion dans les « réserves informationnelles » d'autrui (incursion plus ou moins forte selon que la question est plus ou moins « indiscrete »)

Dans une perspective pragmatique, Searle propose de rapprocher l'injonctif et le sollicitatif des actes langagiers directifs par lesquels *nous essayons de faire faire des choses à autrui* « 'ordre, question », etc. Ces choses peuvent être de nature verbale ou non verbale. Dans cette perspective, C. Kerbrat-Orecchioni (2011) a fait appel à deux opinions ; la première est pragmatique « Searle » et la seconde est linguistique « Benveniste »⁵ dans le but d'établir un contraste entre *la question* entant qu'une *demande d'un dire* et *la requête* entant qu'une *demande d'un faire*. C'est deux éléments font toutefois partie d'une même classe générale : la classe *des demandes*

Dans l'énoncé de note corpus, cité ci-dessous, la sollicitation est explicite et véhiculée par la forme interrogative.

Exemple 1 : L'extrême droite existe-t-elle en Algérie? D'abord il faut définir: l'extrême droite telle qu'on la voit en France se dit de «souche». C'est ce que disent certains politiques chez nous : « nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes » ». Ben Bella l'a dit et est mort. Eux le répètent. Donc, comme Le Pen qui rêve d'une France pour les Gaulois, ici on rêve d'une Algérie pour les «arabes» qui ont déjà un pays en Arabie Saoudite. Ensuite l'extrême droite n'aime pas les immigrés. Ici chez nous aussi: des hommes du régime n'aiment pas les harraga. C'est l'inverse de Le Pen mais c'est le même problème : ceux qui arrivent ne sont pas français dit-elle. Ceux qui se sauvent ne sont pas algériens, disent certains ministres. Valable, sauf pour leurs enfants

Dans cet exemple, la sollicitation n'est pas une simple question qui « *implique que le questionneur ignore l'information demandée* (qu'il veut précisément obtenir grâce à sa question) (C. Kerbrat-Orecchioni, [2005] 2001 : 86). Mais une indication qu'apporte le JEé au TUD, ou plus encore une requête de confirmation des connaissances qu'il a déjà.

En réalité, vu les présupposés sociopolitiques, le journaliste n'attend pas une réponse à la question. Nous sommes donc face au sujet *didactique* [qui] *implique [...] que le questionneur connaisse déjà la réponse à la question qu'il pose* (ibid : 87). Cette vision ressemble à celle de la *rhétorique* qui « *consiste à prendre le tour interrogatif, non pas pour marquer une doute, de provoquer une réponse, mais pour indiquer au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre* (P. Fontanier 1977 [1968] : 368).

Le syntagme « extrême droite », dans la question du journaliste, constitue un signe de contextualisation dont la signification est implicite. Il s'agit d'un élément par lequel il annonce l'information (de son existence) aux Algériens. En guise du contexte sociopolitique,

⁵ Pour Benveniste, (1966 : 130), il existe trois « archi-actes ») : l'assertion, la question et l'ordre. Ces trois éléments qui ne font que traduire les trois attitudes principales du sujet parlant et agissant à travers le discours sur l'interlocuteur : il veut lui véhiculer une figure de savoir, ou obtenir de lui une indication, ou lui proclamer un ordre.

le journaliste sait que l'extrême droite existe sous forme de partis conservateurs. L'expression interrogative « existe-elle ? », implanté aussitôt dans la situation énonciative, fait comprendre que même si l'Algérie est traditionnellement socialiste, les programmes de certains partis politiques reflètent un esprit qui partage les mêmes valeurs du Front National Français. Le journaliste met en exergue un implicite reposant sur un enthymème dans lequel « [...] le locuteur laisse inexprimée soit l'une des prémisses (la majeure ou la mineure), soit la conclusion : à charge pour l'interlocuteur de reconstituer l'énoncé afin de rétablir la *cohérence interne* de celui-ci » (E. Sales-Wuillemin, 1993 : 347). Tel qu'il est produit, cet énoncé n'exprime pas la majeure et la mineure afin de tirer la conclusion. En fait, le supposé contextuel « l'extrême droite se dit de souche » représente la majeure implicite, la mineure « certains politiques chez nous disent nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes, ben Bella l'a dit », la conclusion « ces mêmes partis, mais aussi ben Bella représentent l'extrême droite », sous tous insinués. Sous l'effet de l'énonciation de cet exemple « se dissimulent en fait deux énonciateurs distincts (i.e. deux instances assumant la responsabilité des contenus énonciatifs) : l'énonciateur du posé, c'est bien Lo [représenté par le journaliste] ; mais l'énonciateur du présupposé, c'est une voix collective dans laquelle Lo dissout la sienne propre ; c'est une instance anonyme, plurielle, voire universelle : la « doxa », la « rumeur », le « fantôme », [ici la population] : l'énonciateur d'un présupposé, c'est à la fois une instance collective, et le sujet individuel Lo » (V. Robert, 2003 : 33). Le lectorat est, de ce fait, appelé à déchiffrer les non-dits de l'article en se penchant sur ses aptitudes rationnelles et encyclopédique.

Somme toute, les éléments injonctifs, discriminatifs, sollicitatifs ainsi que les modalisations linguistiques telles que l'accusation, le doute, le conseil, l'ordre, l'interdiction, etc. permettent à l'énonciatif polémique de refléter les conditions du scrutin législatif dans ces articles à travers le recours à des sous-entendus voire des présupposés linguistiques, sociaux et politiques

Les forces illocutoires misent en exergue dans les différents exemples cités dessus, apparaissent à travers la structuration sociale et discursive que décrivent les énoncés. L'ordre, l'accusation voire le conseil des énoncés traduisent une société bien fragile sur le plan sociopolitique. Une société où le régime qui dirige le pays a du mal à gagner la confiance de son peuple. Une société où la réussite de la campagne électorale n'est pas garantie.

4.2.Implicite et enjeux sociaux dans les discours journalistiques

Se basant sur une étude linguistique des constituantes langagières, elles dévoilent une parole journalistique polyphonique dans la mesure elle fait parler et penser plusieurs locuteurs dans les articles. J'entends ici, la voix du journaliste, les discours rapportés, la voix des individus symbolisés discursivement par des objets (les programmes des candidats ou leurs partis), et les discours doxiques basés essentiellement sur les images et les représentations du scrutin législatif. Cette pluralité des modes d'énonciation qui s'entrelacent dans les articles journalistiques est rattachée à l'objet discursif en soi. Autrement dit, ces discours journalistiques s'associent autour des sujets politiques (élections, fraude, crédibilité, etc.) ayant un rapport rigoureux avec le vécu social. De ce fait, un contrat implicite entre ces discours journalistiques et le contexte social qui les suggestionne se met, implicitement, en place.

De cette manière, la perspective énonciative notifie la structuration sociale en repérant les différents statuts sociaux et spéculatifs des énonciateurs, les stratégies discursives et les visions variées sur les thématiques afférentes aux élections. Il s'avère que les postures, voire les pratiques socio discursives des énonciateurs découlent de l'ensemble des représentations qu'ils se font. Pour comprendre ces statuts discursifs des énonciateurs, la parole journalistique peut être ramenée à deux énonciations : la parole communautaire et celle personnelle. La

première est dite communautaire, et bien qu'elle soit plurielle, collective, elle est tout de même unique. On voit cette parole dans « les discours sur les élections ».

Ici, on fait appel à un code linguistique social et on se base sur les préjugés méta discursifs qui figurent dans les pratiques sociales et linguistiques. C'est une expression prophétisée qui réapparaît dans ces discours. C'est ici que reposent les idées et les réflexions, se mobilise l'implicite et fait apparaître ses enjeux.

Pour une raison ou une autre, le discours de la presse algérienne reste plus au mois régulé. De ce fait, plusieurs éléments linguistiques sont sollicités au niveau du discours et de la consécution logique afin d'entraîner l'adhésion. Ces éléments alimentent le non-dit et les interdits en vue de repaître les élections législatives et le parlement dans leur incapacité de gagner la confiance des citoyens du fait de leur inaptitude à faire bouger les choses, à améliorer le quotidien des Algériens. Incapables et moins crédible, elles le sont et le restent dans ces discours, comme l'indique les significations des implicites *cités dessus*. Contre ce discours collectif sur les élections, apparaît un autre discours individuel détourné, car il est celui du journaliste qui remet en cause tout un système politique.

Ainsi, deux points de vue distincts s'affrontent autour du concept de « élections », et c'est dans cet aspect discursif que l'implicite prend ses significations. Aux discours des candidats et de toute la classe politique, fondés une inquiétude vis à vis d'un éventuel boycott du suffrage s'opposent des discours critiquant. Ceux-ci sont incités par un sentiment de méfiance, de désespoir et par une indignation dus à la détérioration de la situation économique et sociale du simple citoyen comme le laisse entre les discours de notre corpus.

Revenant à l'essentiel de cette recherche qui vise la compréhension de l'implicite et de ses enjeux sociaux dans les discours journalistiques sélectionnés, on peut maintenir deux images des élections véhiculés dans ces articles. La première présentant le scrutin comme une protection du pays des menaces extérieures, c'est l'avis de la classe politique qui veille à sensibiliser la plus grande proportion de la population pour aller aux urnes. L'autre image est celle des auteurs des articles qui contestent de se laisser dominer par le poids de la campagne électorale qu'ils ne trouvent pas digne de confiance, ils s'opposent aux arguments des partis. L'attention des lecteurs est donc sollicitée sur ces phénomènes sociaux et discursifs qui concernent l'avenir du pays et des citoyens.

Dans cette étude, l'implicite se présente comme un phénomène linguistique équivoque d'un côté, il constitue un enjeu dans le maintien de la balance sociale préconçue dans les sociétés textuelles. L'implicite se révèle ainsi un symbole social collectif dans ces discours sur les élections. Somme toute, *laisser entendre, donner à entendre, et sous-entendre* est plus promoteur que *dire*. Ainsi, on résumer cette question avec les points suivants :

- « Pourquoi dire ce qui semble aller de soi ? ». Ce point fait apparaître une force argumentative dans les discours, puisque ça pousse l'allocutaire à parachever les procédés manquants dans le discours.
- « Dire ou/et ne pas dire ? », se trouver dans l'une de ces pôles, c'est une remise en question de la présence de l'implicite et du discours. Comment est-il possible de le faire au même temps ? Vu qu'il est important de dire une chose, de se parler et d'échanger pour préserver des relations sociales, la langue étant le premier élément de mise en contact des personnes.
- « Dire, mais d'une certaine manière ? » en détournant, en sous-entendant, et aussi en gardant le silence. C'est le principe même de l'implicite.

Epistémologiquement parlant, cette étude de l'implicite dans les articles journalistiques a mené de repenser les deux figures d'expression de l'implicite les plus répandus à savoir le

sous-entendu et le présupposé. Pour beaucoup de linguistes à savoir de O ; Ducrot (1992), C.Kerbrat-Orecchioni (1998 :25) ; et D. Maingueneau (2001 :79), la manifestation du présupposé au sein de l'énoncé se fait outre de ses contextes d'utilisation. En d'autres termes « *le présupposé, est inscrit dans la structure de l'énoncé, indépendamment de ses contextes d'emploi, le sous-entendu est inféré d'un contexte singulier et son existence est toujours incertaine ; le présupposé, lui, est stable* », etc. Ainsi, contrairement au sous-entendu qui se trouve dans le contexte, le présupposé se trouve dans l'énoncé ou encore dans le cotexte.

Dans notre corpus, outre le fait que le présupposé soit « *connu des deux interlocuteurs* » (O. Ducrot : 1984 : 20), l'intégration de celui-ci dans le cotexte est clairement contestée. Certains énoncés traduisent l'appartenance du présupposé à une énonciation préalable au discours en vigueur et dans les limites des énoncés analysés, souvent le lecteur est en défaut du présupposé. De ce fait, je me permets de parler d'une sorte d'inférence de ces deux types de contenus implicites dans le contexte, d'énonciation. Etant donné qu'il soit prédit indépendamment de l'énoncé, le présupposé se donne et se rend un objet du discours écrit ou oral auquel s'adaptent ou pas les partenaires langagiers tandis que le sous-entendu n'est déduit qu'à partir de celui-ci. L'existence de l'acte énonciatif actualisé dépend donc des présupposés. En définitive, on peut situer le sous-entendu au-delà des énoncés et le présupposé en amont de ces derniers.

BiBLIOGRAPHIE

- ARMENGAUD, F. (1998) : La pragmatique, Paris, P.U.F.
AUSTIN, J-L. (1991) : Quand dire, c'est faire, Paris, Seuil.
BACRY, P. (1992) : Les figures de style, Paris, Belin.
BELLENGER, L. (2003) : La force de persuasion. Du bon usage des moyens d'influencer et de convaincre, Paris, ESF Éditeur.
BERRENDONNER, A. (1981) : Éléments de pragmatique linguistique, Paris, Minuit.
CHARAUDEAU, P. (1978) : Les conditions linguistiques d'une analyse du discours
Thèse de Doctorat, Université de Lille III.
COSNIER J. (1978) : Stratégies discursives, P.U.L.
DUCROT Oswald, 1980, Les mots du discours, Paris, Minuit.
DUCROT, O. (1989) : Logique. Structure. Énonciation. Lectures sur le langage, Paris, Minuit.
GHOSN, C. (2002) : « Le stéréotype. Stratégies discursives dans le journal télévisé de France 2 », *Actes du XXIème Colloque d'Albi : Langage et signification : le stéréotype : usages, formes et stratégies*, disponible sur <http://www.marges-linguistiques.com>
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1984) : La connotation, Lyon, P.U.L.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1991) : La question, Lyon, P.U.L.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2002) : L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin/ VUEF.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005 [2001]) : Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Quand dire, c'est faire : un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle, Paris, Armand Colin.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1995) : « Les analyses du discours en France », in, *Langages*, n°117, Paris, Larousse, mars.

KERBRAT-ORECCHIONI, Ca. (1998) :L'implicite, Paris, Armand Colin, deuxième édition, (première édition, 1986).

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2000): « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus », in, PLANTIN Christian, DOURY Marianne, et TRAVERSO Véronique (éds), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, P.U.L., 33-74.